LICENCES 2024:

- PAS DE CERTIFICATS MEDICAUX pour les majeurs mais questionnaire de santé à renseigner pour les mineurs
- Licenciés FFPJP de nationalité hors union européenne sont soumis à autorisation de la FFPJP et ils devront transmettre au comité:
  - Formulaire de demande individuelle de licence pour la création d'une licence,
  - Carte de séjour ou de résident en cours de validité ou pour les algériens un certificat de résidence en cours de validité,
- Le comité transmettra ces documents à la fédération pour validation.

LICENCES 2024: LE JOUEUR

- Pour les mineurs, le questionnaire de santé doit être renseigné (document n°3):
  - si une réponse OUI à l'une des questions, il devra fournir un nouveau certificat médical et le transmettre au club,
  - si toutes les réponses sont NON, il renseigne l'attestation questionnaire de santé et la transmet au club,
  - Le questionnaire de santé est à conserver par le licencié.
- Renseigne le formulaire de demande individuel de licence et le transmet à son club (document n°5),
- Transmet sa licence à son club,
- Transmet à son club l'autorisation parentale pour les mineurs (document n°4),
- Pour les joueurs mutés externes, ils transmettent la mutation signée et tamponnée par le club et le comité quitté.

LICENCES 2023: LE CLUB

- Transmet au comité: les formulaires individuels de demande de licence (document n°5) du Président, trésorier, secrétaire, initiateurs et éducateurs,
- Conserve dans son club: les formulaires individuels de demande de licence des autres licenciés,
- Vérifie si les licences sont valides avec le lecteur de carte et via EXCEL ou via GESTION CONCOURS (module Maj licence).
- Transmet au comité la fiche référent licences (document n°2),
- **Utilise le listing pour les licenciés 2023 du club (document n°6) :**
  - Vérifier adresses, date de naissance…,
  - Mettre en rouge les changements,
  - Mettre OUI dans la colonne « atteste avoir lu les informations MMA et RGPD (protection des données personnelles) »,
  - Indique sur le fichier la mention « Duplicata » dans la colonne J si une licence est à refaire (carte perdue ou carte HS),
  - Surligner les joueurs concernés par la demande,
  - Date et signature du club.

LICENCES 2024: LE CLUB

- Utilise le bordereau EXCEL « nouveaux licenciés 2024 et mutés (document n°7) pour les nouveaux licenciés ou les joueurs mutés:
  - Compléter toutes les rubriques : nom du club, n° d'affiliation, date de la demande, nationalité…sauf le numéro de licence pour les nouveaux licenciés,
  - Mettre OUI dans colonne « lecture de MMA et RGPD »,
  - Signature du club.
- Les autres documents à transmettre avec la demande de licences:
  - La fiche référent licences 2024 avec la première demande de licences,
  - l'autorisation parentale pour les mineurs,
  - le feuillet de mutation pour les mutés externes,
  - Photos numériques par mail ou clé USB : 100 ko max format JPEG,
  - Pour les joueurs de nationalité hors union européenne: le formulaire individuel de prise de licence 2024 la copie de la carte de séjour ou de résident en cours de validité.

LICENCES 2024: LES CATEGORIES ET TARIFS

28 € Seniors, nés en 2006 & avant
28 € Vétérans nés en 1964 & avant
10 € - Juniors 2007,2008,2009
10 € - Cadettes 2010,2011,2012
10 € - Minimes 2013,2014,2015
10 € - Benjamines 2016 & après
15 € licences seniors sport adapté
10 € pour un duplicata

Transmission des demandes de licences

- Les demandes de licences peuvent être transmises:
  - Soit par courrier au siège du comité: FFPJP Comité du Morbihan - 78 route des Sternes - Kerfléau - 56850 CAUDAN
  - soit par mail : cd56@petanque.fr
- Préciser le mode de paiement sur la demande de licences:
  - par chèque (ordre: FFPJP CD56) le transmettre au siège du comité
  - par virement: préciser dans l'intitulé du virement « demande de licences du (date) , nom du club et le n° de la demande »
- Des permanences seront proposées.